



Licence professionnelle Métiers des risques et des impacts environnementaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers des risques et des impacts environnementaux. 2014, Université de Nîmes - UNÎMES. hceres-02038547

HAL Id: hceres-02038547

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038547>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Métiers des risques et des impacts
environnementaux

de l'Université de Nîmes

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Nîmes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Métiers des risques et des impacts environnementaux

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-3 Protection de l'environnement

Demande n° S3LP150008831

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Nîmes et EPLEFPA Rodilhan (30230).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Métiers des risques et des impacts environnementaux* forme des techniciens supérieurs, chargés d'affaire ou assistants-ingénieurs dans les domaines des risques sur l'environnement et du développement durable. Les métiers visés sont en accord avec ces objectifs : technicien en analyse de pollution, hygiène et environnement, technicien responsable d'un laboratoire contrôle qualité, assistant d'ingénieur contrôle qualité.

C'est une formation par alternance créée en 2010. Elle est accessible aux étudiants ayant validé un diplôme de niveau Bac+2 des licences *Biologie, Sciences de la terre et Chimie* ou un DUT des secteurs : *Génie biologique, Hygiène, sécurité, environnement, Chimie, Génie chimique, Génie des procédés* ou *Mesures physiques* ou encore un BTS : *Environnement, Métiers de l'eau, Géologie appliquée* ou *Hygiène-propreté-environnement*. Cette formation associe les équipes pédagogiques de l'UFR *Sciences et arts* de l'Université de Nîmes et du lycée agricole de Rodilhan.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Du point de vue de l'économie régionale, la gestion des risques environnementaux et des ressources en eau représentent une force certaine. Citons notamment le pôle *Risque* de Nîmes qui représente 200 adhérents et les 90 entreprises du réseau Swelia localisé dans la région Languedoc-Roussillon. La formation s'inscrit donc dans un contexte favorable parce qu'elle a toute sa place dans l'environnement économique de la région en raison de l'existence de nombreuses entreprises.

Cette formation est ouverte depuis 2010 et elle s'adresse à des apprentis ou à des étudiants en formation continue. Le programme de cette licence professionnelle est bien équilibré entre des enseignements de Droit/Economie/Gestion des entreprises/Communication et des enseignements scientifiques. Il existe des dispositifs d'aide pour les étudiants comme des mises à niveau dans certaines unités d'enseignement ou encore des supports de cours disponibles sur l'environnement numérique de travail des étudiants. En revanche, la durée du stage qui est de 30 semaines à temps plein, est trop longue au regard de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle qui indique une durée de 12 à 16 semaines. Le projet tuteuré d'une durée de 150 heures, représente 28 % du volume des enseignements hors stage et projet tuteuré. Il correspond bien à l'esprit de la formation. Il s'agit pour l'étudiant de réaliser une analyse critique sur le thème des risques associés à l'entreprise qui l'accueille. De plus, des visites d'entreprises viennent compléter le travail du projet tuteuré. Par contre, selon la réglementation, le stage et le projet tuteuré doivent constituer des unités d'enseignement séparées.

Cette formation étant très récente, les données sur l'insertion professionnelle sont encore peu nombreuses. Cependant, l'équipe pédagogique a réalisé deux enquêtes dont les résultats sont prometteurs. Ainsi, un tiers des diplômés ont trouvé un emploi en CDI/CDD dans la période de la délivrance de leur diplôme. Le type d'emploi occupé n'est pas décrit précisément mais il semblerait que les diplômés s'insèrent dans des entreprises de tailles diverses. Le taux de réussite des deux premières promotions est satisfaisant. Il est voisin de 85 %.

Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes. Les unités d'enseignement sont évaluées en contrôle continu. Le projet tuteuré est validé après la remise d'un rapport scientifique et technique et la soutenance d'un exposé technique en anglais. Le stage est évalué grâce à un rapport et une soutenance orale. Il est dommage que rien ne soit décrit à propos des sessions de rattrapage.

Le lien avec les milieux professionnels s'exprime au travers du nombre des intervenants, soit 29 personnes, et dont le pourcentage en volume des interventions est de 31 %, correspondant à un volume de 166 heures d'enseignement sur un total de 534 heures (hors projet tuteuré et stage). Par ailleurs, les intervenants professionnels sont salariés dans des structures professionnelles en adéquation avec la formation. Ils sont impliqués à tous les niveaux de la formation : jurys, recrutement des étudiants, conseil de perfectionnement,...

La formation est suivie par un conseil de perfectionnement et un conseil pédagogique. Les réunions du conseil de perfectionnement sont annuelles et celles du conseil pédagogique se tiennent quatre fois par an. Le conseil de perfectionnement devrait comprendre des étudiants et anciens étudiants de la formation. Les liens avec d'autres formations sont directs via une mutualisation partielle des enseignements et des collaborations entre l'équipe de formation et les équipes pédagogiques de la licence de biologie et de la licence professionnelle *Métiers du démantèlement, des déchets, de la dépollution et de la maîtrise de risques industriels*.

Cette formation est attractive puisque que les ratios candidats/effectif sont pour les deux premières promotions : six et huit. Les étudiants recrutés, à l'échelle du territoire national, sont majoritairement titulaires de BTS/BTSA. Ils représentent pour la première promotion un effectif de sept étudiants sur un total de 14 étudiants puis, pour la deuxième promotion, un effectif de neuf étudiants sur 12. Des étudiants de DUT et de licence complètent les promotions. Les validations des acquis de l'expérience et professionnels sont absents.

La méthode employée pour l'autoévaluation de la formation par l'établissement est claire. L'autoévaluation met en évidence la difficulté qu'il y a à trouver des stages pour l'apprentissage ou en contrat de professionnalisation compte tenu du calendrier des enseignements. Le dossier est complet à l'exception de la liste des emplois obtenus par les diplômés.

- Points forts :

- L'alternance.
- Le taux d'insertion professionnelle qui semble prometteur pour cette formation récente.
- Le lien avec les formations voisines et la complémentarité des enseignements de la formation avec ceux acquis avant.
- La qualité de l'autoévaluation.

- Points faibles :
 - L'absence de liste détaillée des emplois obtenus par les diplômés.
 - Une durée du stage trop longue au regard de la réglementation. De plus, le stage et le projet tuteuré ne constituent pas deux unités d'enseignement séparées comme l'exige l'arrêté sur les licences professionnelles.
 - La difficulté à trouver des offres de stages en apprentissage en rapport avec le calendrier des enseignements.
 - L'absence des étudiants au conseil de perfectionnement.
 - La dimension internationale qui n'est pas développée.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de développer les liens avec le monde de l'entreprise au niveau local, régional et national ainsi que les relations internationales pour accroître le rayonnement de la formation.

La formation doit être conforme à la réglementation. Ainsi, la durée du stage et l'organisation des unités d'enseignement du programme devraient être revues pour séparer clairement le stage et le projet tuteuré en deux unités d'enseignement indépendantes.

Il serait judicieux pour la formation que les étudiants et des anciens étudiants puissent participer au conseil de perfectionnement.



Observations de l'établissement

Emmanuel ROUX
Président

Dossier suivi par
Nicolas LEROY
Vice-président Chargé des Etudes
et de la Vie Universitaire

Nîmes, le 20 juin 2014

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les réponses aux évaluations des formations de l'université de Nîmes, réalisées par les experts de l'AERES sur la base des dossiers déposés par les responsables des diplômes de niveau Licence, Licence professionnelle et Master, dans le cadre de la campagne d'accréditation de la vague E.

Je tiens, par votre intermédiaire, à remercier les experts pour la qualité et le caractère constructif de leurs évaluations. Celles-ci seront prises en compte par les équipes pédagogiques dont certaines ont souhaité apporter quelques éclaircissements ou compléments aux observations faites par les experts. Ceux-ci ont été regroupés par formation dans les pages qui suivent.

En dehors de ces réponses ponctuelles, je souhaiterais insister sur plusieurs points plus généraux :

- L'évaluation qui a été faite porte sur des formations qui, pour certaines, sont appelées, dans le cadre de la procédure d'accréditation de la vague E, à connaître de profondes restructurations. Les recommandations faites à l'AERES sont dans ces cas difficiles à suivre, même si toutes les observations faites par les experts sont prises en compte par les équipes pédagogiques dans l'organisation des futures formations.
- Malgré des recrutements récents ou en cours, l'université de Nîmes reste une université fortement sous-encadrée. Cette donnée, sur laquelle les marges de manœuvre de l'université sont très faibles, n'a pas été suffisamment prise en compte par les experts dans les observations sur les faiblesses en termes de pilotage et de suivi des étudiants, notamment au niveau Licence.

Je vous souhaite bonne réception de ces réponses et vous prie, Monsieur le Directeur, de croire en ma considération distinguée.

Le Président de l'Université
de Nîmes



Emmanuel ROUX

Département Sciences et Arts

Licence Professionnelle Métiers des Risques et impacts environnementaux (Resp. : Corinne Le Gal - La Salle)

1. Renforcement des liens avec les entreprises au niveau local, régional, national et international

Afin de renforcer ces liens l'équipe pédagogique s'appuiera sur le recrutement récent effectué par le CFA d'un "Chargé du développement de l'apprentissage", Vincent Salord , ainsi que du recrutement d'un nouveau Maître de conférence en Sciences de environnement. Il est également envisagé de s'appuyer sur un post de PAST actuellement en cours de recrutement' qui pourrait avantageusement contribuer au rayonnement national et international de la formation.

2. Mise en conformité de la maquette avec la réglementation sur les licences professionnelles :

Les UE de stage et de projet tuteuré seront séparées ainsi que recommandé.

Concernant la période de stage, la formation étant ouverte essentiellement en apprentissage et en alternance il paraît difficile et peu attractif de réduire le nombre de semaines passées en entreprise.

Cependant seront distingués clairement deux statuts :

- Un statut en apprentissage dans lequel la période passée en entreprise se situera entre 24 et 30 semaines (si un apprenti ne commence que 3 mois après le début de la formation, il ne pourra effectuer que 24 semaines en entreprise).
- Un statut en formation initiale avec un stage de 16 semaines en entreprise. Les semaines libérées seront consacrées au projet tuteuré développé à l'Université.